

Dossier de réexamen IED

Code AIOT : 0052900706

Etat du dossier : Transmis préfecture

Date de transmission : 12-02-21

1. Initialisation éleveur

1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0052900706**

SIRET de l'établissement concerné : **39222544700011**

Code postal : **29460**

Ville : **DIRINON**

Département : **29**

1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

	Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP)	Situation actuelle (si différente du dernier AP)
3660-b : élevage intensif de porcs de production (plus de 2000 emplacements)	2376.0	2376.0
Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis :		
2102 : élevage de porcs (animaux-équivalents)	3354.0	3354.0

1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

	Nombre d'emplacements autorisé
Poules pondeuses	Non autorisé
Poulettes ou reproducteurs	Non autorisé
Poulets de chair	Non autorisé
Canards	Non autorisé
Dindes	Non autorisé
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	Non autorisé

1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

	Nombre d'emplacements autorisé
Porcelets en post-sevrage	1438
Porcs de production	2376
Truies	230

1.5. Bâtiments d'hébergement

Intitulé des bâtiments d'hébergement	Statut
Kermelenec	existant

1.6. Gestion des effluents

	Oui/Non
Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ?	Oui
Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ?	Oui
Stockage des effluents	
Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.)	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?	Non
Traitement des effluents	
Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?	Oui
Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.)	Non
Épandage des effluents	

Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérées en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?	Non
Traitement de l'air	
Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)?	Non

1.7. Ouvrages de stockage des effluents

Compostage
ST_Lisier
ST_lisier1

2. Comparaison aux MTD

2.1. Stratégies alimentaires

2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ?	oui

2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

	Valeurs de l'installation	Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an)
Porcelets en post-sevrage	2.38	<= 4.0
Porcs de production et cochettes	9.65	<= 13
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et verrats	13.5	<= 30

Truies (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les apports protéiques alimentaires sont en adéquation avec les besoins des animaux ?	oui
b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

	Valeurs de l'installation	Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an)
Porcelets en post-sevrage	0.96	<= 2,2
Porcs de production et cochettes	3.69	<= 5,4

Truies (incluant les porcelets non sevrés)	7.1	<=15
--	-----	------

Truies (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

2.2. Émissions d'ammoniac

2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

Kermelenec (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique.	oui

2.2.2. Émissions porc

Porcs – Réduction des émissions de NH3 au bâtiment (MTD 30)

Kermelenec (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs reproducteurs : truies en attente de saillie, truies gestantes, truies en maternité et/ou verrats	2.522	4.985
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	1.646	2.510

2.3. Traitement des effluents

2.3.1. Traitement effluents

Traitement des effluents d'élevage – Réduction des émissions (MTD 19)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
f. Est-ce que les effluents solides sont compostés ?	oui

Commentaires éventuels :
Compostage du lisier

2.4. Stockage effluents

2.4.1. Émissions air

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors du stockage des effluents solides (MTD 14)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
c. Est-ce que les effluents solides sont stockés dans un hangar ?	oui

2.4.2. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors du stockage des effluents solides (MTD 15)

Compostage	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les effluents solides séchés sont stockés dans un hangar ?	oui
e. Si des tas d'effluents solides sont stockés temporairement en bout de champ, est-ce que l'emplacement est hors des zones de ruissellement ou d'infiltration ?	oui

ST_Lisier
Cet ouvrage de stockage ne contient pas d'effluents solides

ST_lisier1
Cet ouvrage de stockage ne contient pas d'effluents solides

2.4.3. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors de la collecte, du transport par conduite et du stockage extérieur des effluents liquides en fosse et/ou en lagune (MTD 18)

Compostage	
Cet ouvrage de stockage ne contient pas d'effluents liquides	

ST_Lisier	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui

a. Est-ce que l'ouvrage de stockage extérieur est résistant aux variations mécaniques, thermiques et chimiques ?	oui
c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ?	oui

ST_lisier1	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que l'ouvrage de stockage extérieur est résistant aux variations mécaniques, thermiques et chimiques ?	oui
c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ?	oui

2.4.4. Émissions air en fosse

Réduction des émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en fosse extérieur en dur (MTD 16)

Compostage
Cet ouvrage de stockage n'est pas une fosse de stockage d'effluents liquides

ST_Lisier	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a.1. Est que la fosse de stockage a été construite selon le principe de réduction du ratio Surface / Volume ?	oui
a.3. Est-ce que l'agitation des effluents liquides est réduite le plus possible ?	oui
b.2. Est-ce que la fosse est couverte à l'aide d'une couverture souple (couverture avec mât central, en forme de dôme ou plate) ?	oui

ST_lisier1	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a.1. Est que la fosse de stockage a été construite selon le principe de réduction du ratio Surface / Volume ?	oui
a.3. Est-ce que l'agitation des effluents liquides est réduite le plus possible ?	oui
Condition de conformité :	
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :	
Mise en place d'une couverture sur la fosse STO1	

2.5. Épandages

2.5.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions de phosphore, d'azote et de micro-organismes pathogènes dans le sol et l'eau lors de l'épandage des effluents (MTD 20)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage : - type de sol - pente - conditions climatiques - drainage et irrigation du champ - rotation des cultures - zones de protection des masses d'eau ?	oui
b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ?	oui
c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ?	oui
d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ?	oui
e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ?	oui
f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ?	oui
g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ?	oui
h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ?	oui

2.5.2. Émissions air lisier

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors de l'épandage des effluents liquides (MTD 21)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
---	---

a. Préalablement à un épandage par une technique telle qu'une irrigation à basse pression (par aéro-asperion sans production d'aérosols) , est-ce que les effluents épandus sont dilués ou traités (notamment par nitrification-dénitrification, séparation de phases ou méthanisation) ?	0
b. Est-ce que l'épandage des effluents est effectué avec une rampe à pendillards équipés de tubes ou de sabots traînés ?	65
c. Est-ce que les effluents sont injectés superficiellement dans des sillons à rainure ouverte ?	0
d. Est-ce que les effluents sont enfouis dans des sillons à rainure fermée ?	35
e. Est-ce que les effluents liquides sont acidifiés ?	0

2.5.3. Délai enfouissement

Réduction des émissions d'ammoniac à l'épandage (MTD 22)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
Enfouissement entre 0 et 4h	35

L'enfouissement peut être réalisé jusque 12h après épandage lorsque les conditions ne sont pas propices à une incorporation plus rapide, par exemple lorsque les ressources humaines et les machines ne sont pas économiquement disponibles. A préciser, le cas-échéant, dans le second champ de commentaires libres.

L'incorporation des effluents 12h après épandage n'est pas conforme. A préciser, le cas-échéant, dans le premier champ de commentaires libres.

Techniques non applicables

Commentaires éventuels :

Les épandages sur cultures en place (céréales, prairies) ne peuvent faire l'objet d'un enfouissement direct

2.6. Gestion eau, énergie et eaux souillées

2.6.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?	oui
c. Est-ce que le lavage des bâtiments et des équipements est effectué à l'aide d'un système de nettoyage à sec ou d'un laveur à haute pression ?	oui

2.6.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduelles (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?	oui
c. Est-ce que les eaux de pluie non contaminées sont séparées des flux d'eaux résiduelles nécessitant un traitement ?	oui

2.6.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduelles (MTD 7)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que les eaux résiduelles sont collectées vers un conteneur réservé à cet effet ou vers une fosse extérieure ?	oui

2.6.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé ?	oui
c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ?	oui

2.7. Nuisances

2.7.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui

2.7.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
e.3. Est-ce que le brassage du lisier est réduit le plus possible ?	oui
f.2. Est-ce que les effluents solides sont compostés ?	oui
g.1. Est-ce qu'un épandeur à pendillards, un enfouisseur ou un injecteur est utilisé pour l'épandage du lisier ?	oui

2.7.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

Kermelenec (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

2.7.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

Kermelenec (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREPE répond à cette technique.	

2.8. Organisation

2.8.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ?	oui
Est-ce qu'une ou plusieurs formations relatives aux sujets suivants, par exemple, ont été suivies :- sur la réglementation environnementale (Installations Classées, zone vulnérable le cas échéant) ; - sur les problématiques environnementales d'un élevage : cycle de l'azote de l'alimentation animale à l'épandage, les risques associés de pollution des eaux et de l'air ; sensibilités locales (Natura 2000...) - sur les nuisances auprès du voisinage : odeur, bruit, mouches et les bonnes pratiques de communication - sur les risques potentiels : incendie, écoulement vers le milieu naturel et les mesures de prévention - sur l'autosurveillance de l'activité ?	oui
Est-ce qu'un plan de contrôle et maintenance préventive des équipements est mis en œuvre ?	oui
- mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)	oui
- consommation d'aliment	oui
- production d'effluents d'élevage	oui

- consommation d'eau	oui
- consommation d'électricité et/ou de combustibles	oui
- production de déchets	oui
Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes avérées au sujet de nuisances sonores et/ou olfactives et avez mis en place un registre des plaintes ? - vous n'avez jamais reçu de plaintes (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui
Est-ce qu'une procédure de gestion des accidents / incidents a été établie (par exemple : registre, déclaration en DDPP et actions correctives) ?	oui
Êtes-vous dans l'une de ces deux situations : - vous avez reçu des plaintes liées à des nuisances probables ou constatées concernant les odeurs ou le bruit et avez mis en place un plan d'actions reprenant les mises en conformité et les progrès en environnement ? - vous n'avez pas reçu de plaintes de ce type (indiquez-le alors également dans « Commentaires éventuels ») ?	oui

Commentaires éventuels :
L'élevage n'a jamais fait l'objet de plaintes en matière de nuisances olfactives ou sonores

2.9. Émissions totales de l'élevage

2.9.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

Poste d'émission en ammoniac	Émissions en ammoniac de l'élevage	Émissions en ammoniac d'un élevage porcin analogue standard
Bâtiment d'élevage	7124	8129
Stockage des effluents	567	3259
Épandage des effluents sur les terres en propre	2978	4779
Épandage des effluents sur les terres mises à disposition	0	0
Total	10669	16167

3. Synthèse du réexamen

3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

Conformité des activités annexes	oui
Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment : - traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...) - production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170) - fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220) - stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532) ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ?	oui

3.2. RAPPORT DE BASE

Détermination de la nécessité d'un rapport de base	Oui
Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ?	non
Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ?	non
Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ?	non
Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base	oui

3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

Kermelenec	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Synthèse des déclarations de non-conformité

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Mesures prévues ou éléments de contexte	Mise en conformité prévue	Date	Estimation du montant des investissem ents(plus fonctionne ment annuel si pertinent)
Émissions air en fosse- MTD 16	ST_lisier1	Mise en place d'une couverture sur la fosse STO1	Non	02/2021	35000

Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé.
Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :

non

Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact.
Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :

non

Synthèse des commentaires inspecteurs

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Commentaire inspecteur
Synthèse des actions proposées		”

4. Transmission et validation

L'éleveur a transmis son dossier le **27/05/20**

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le **12/02/21**